



Coordinateur Régional
DEWULF Fabrice

REGION
NORD
PAS DE CALAIS

SITE INTERNET : sgpen.cgtnord.free.fr

☎ secrétariat : 03.20.02.69.00
région :
port : 06.08.55.53.97
E.MAIL : sgpen.cgtnord@free.fr

le 7.03.2007

Cher(e) collègue,

Nous avons bien reçu ton courrier qui a pour objet l'avantage en nature logement, et surtout le rappel important que le rectorat te réclame .

Saches que dès le 26 septembre 2005 nous avons alerté notre syndicat national et nos camarades de l'UGFF sur l'injustice que nos camarades logés par nécessité de service allaient subir par l'application de l'arrêté du 10 décembre 2002 et de la note de service 2005-057 du 14 avril 2005 (publiée au BO n°17 du 28 avril 2005).

Nous sommes intervenus auprès du Ministre de l'Education Nationale le 5 octobre 2005.

Et nous avons lancé une pétition nationale sur cette question, qui malheureusement n'a trouvé que très peu d'écho !!

Aujourd'hui, le Ministre a décidé de faire le choix de la valeur locative servant à l'établissement de la taxe d'habitation comme base de calcul ! ce n'est pas le mode de calcul le plus avantageux pour l'agent.

J'ai écrit à chaque Président de collectivité pour que celui ci procède au choix le plus avantageux pour les agents, c'est à dire évaluer l'avantage en nature sur la base forfaitaire, en souhaitant qu'il retienne notre requête. Cette demande ne pouvant qu'être effective au 1 janvier 2007.

Voir ci-joint copies du dossier complet.

Je reste à ta disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fabrice Dewulf

SGPEN C.G.T.

Administratifs - Agents - Laboratoire - Ouvriers - Soignants de l'Education Nationale
HOTEL DE VILLE DE WASQUEHAL - 2, place du Général de Gaulle
59290 WASQUEHAL